



Qu'est-ce que la LCE ?

Il s'agit d'un complément de 2 heures (en plus des 2h30 obligatoires) dans l'enseignement de l'espagnol. Cette option vise un renforcement linguistique et culturel, afin de favoriser la pratique d'une langue vivante étrangère et l'acquisition ou l'approfondissement de compétences culturelles.

A qui s'adresse-t-elle ?

Aux élèves de 5^e motivés, curieux, et actifs à l'oral.

Note : Les élèves retenus s'engagent à poursuivre l'option jusqu'en 3^e.

Objectifs

- Approfondir la sphère culturelle, historique et artistique de l'Espagne et de l'Amérique Latine.
- Renforcer ses compétences de communication (orale et écrite).
- Développer l'ouverture d'esprit et la culture humaniste.

Après le collège

- Les élèves auront la possibilité de poursuivre une **section européenne** au lycée Leconte De Lisle ou au Lycée Bellepierre pour l'obtention d'une mention complémentaire au Bac.
- Les élèves pourront postuler à la **section Bachibac** (Baccalauréat + Bachillerato) au lycée Georges Brassens menant à une double délivrance de diplômes de fin d'études secondaires.

Les critères de sélection

Les places étant limitées à 24, les professeurs se baseront sur les points suivants :

- La motivation
- L'intérêt porté à la matière
- Les résultats en espagnol de l'ensemble des 3 trimestres
- La capacité à assumer une charge de travail supplémentaire
- Le comportement

Note : Il est possible, en choisissant l'option LCE Espagnol de suivre une autre option (latin) mais pas la LCE Anglais.